

Domaines d'application

Masse d'égalisation pour sols à base de ciment, autolissante, pour des épaisseurs de couche jusqu'à 20 mm. Convient pour l'égalisation, le nivellement et le lissage des supports. Pour la réalisation de surfaces de pose planes pour les carrelages et les pierres naturelles sur des supports courants dans la construction à l'intérieur. Très bonnes propriétés d'étalement pour une surface plane en cas d'exigences élevées concernant le support de pose, par exemple pour la pose de carreaux de grand format.

DGNB

Niveau de qualité 4 le plus élevé selon le critère DGNB ENV 1.2 Risques pour l'environnement local.

LEED

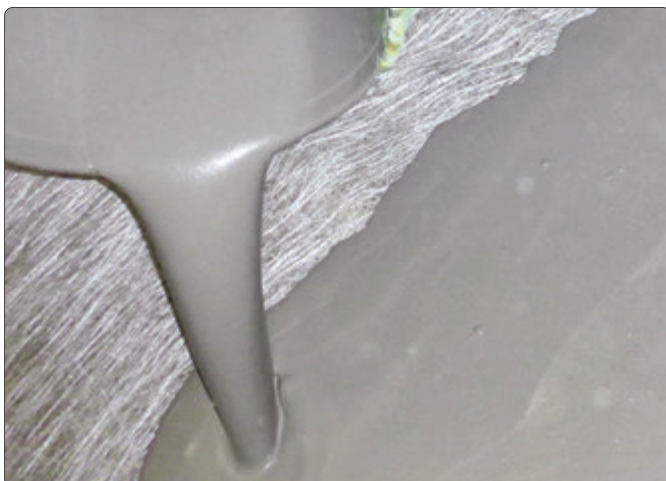
Répond aux exigences LEED dans IEQ Credit (4.1) Low Emitting Materials.

Approprié pour/sur

- la réalisation de supports de pose plans et solides pour les carreaux céramiques, les dalles et les revêtements en pierre naturelle, etc,
- les zones résidentielles et commerciales à sollicitation normale,
- locaux humides (en cas d'étanchéité composite consécutive) selon DIN,
- chapes en sulfate de calcium et en ciment,
- béton,
- d'anciens revêtements en carreaux, dalles et terrazzo,
- de nouvelles chapes en asphalte coulé (épaisseur de couche max. 5 mm),
- anciens supports avec des résidus de colle et de mastic résistants à l'eau bien adhérents.

Avantages/caractéristiques du produit

La MB-Chape mince (MB-DES) allie une grande résistance à d'excellentes propriétés de mise en œuvre. La masse d'égalisation peut être pompée et donne une surface lisse et plane.



- Plage d'épaisseurs de couche de 0 à 20 mm,
- très bon écoulement,
- fluide et pompable,
- durcissement rapide,
- peu de tensions,
- haute résistance à la charge et à la flexion.

Données techniques

Type d'emballage	sac en papier
Unité de livraison	25 kg
Durabilité du stockage	min. 9 mois
Couleur	gris
Eau de gâchage	6,0 – 6,5 l par sac de 25 kg
Temps de traitement	env. 20 – 30 minutes*
Accessible	après env. 2 heures*
Prête à couvrir	après env. 12 heures*
Température de traitement	+ 5 °C à 25 °C au sol
Classement au feu	A1fl selon DIN EN 13 501-1
Classe de résistance à la compression	C 30 selon DIN EN 13 813
Classe de résistance à la flexion	F 6 selon DIN EN 13 813
	*à 23 °C, 50 % d'humidité relative

Composition

Ciments spéciaux, agrégats minéraux, polymères redispersables et additifs.

Labels de qualité & écolabels

- GISCODE ZP 1/faible teneur en chromate selon le règlement européen 1907/2006 (REACH)
- EMICODE EC 1 R PLUS/très faible émission

Préparation du support

Le support doit être solide, sec, stable, non fissuré et exempt de substances susceptibles de nuire à l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et fiches techniques en vigueur et émettre des réserves en cas de défauts. Les chapes en sulfate de calcium doivent être poncées et aspirées, soit par le chapiste en tant que traitement ultérieur, soit par le carreleur en tant que prestation spéciale. Brosser, poncer, fraiser ou grenailier les surfaces de support instables ou présentant une adhérence réduite. Aspirer soigneusement les parties détachées et la poussière. Choisir une couche de fond adaptée au type et à la nature du support (par ex. couche d'apprêt FLS). Laisser bien sécher la couche de fond. Respecter les fiches techniques des produits utilisés.

Traitement

1. Verser 6,0 - 6,5 l d'eau froide et propre dans un récipient propre. Verser le contenu du sac (25 kg) en remuant vigoureusement et mélanger jusqu'à obtenir une masse fluide et sans grumeaux. Utiliser un malaxeur avec un mélangeur à mastic. Ne pas préparer un mélange trop fin.

2. Répartir uniformément la masse sur le support apprêté à l'aide d'une truelle ou d'une raclette pour grandes surfaces. En cas de couches plus épaisses ou de technique de raclage, l'écoulement et la surface peuvent être améliorés par une purge d'air avec le rouleau de ventilation à pointes. Appliquer l'épaisseur de couche nécessaire si possible en une seule opération.
3. Un ponçage de nettoyage doit être effectué avant la mise en place de la couche supérieure ou d'une autre couche d'égalisation.

Prête à couvrir

- Pour les carrelages céramiques*, après env. 12 heures pour une épaisseur de couche de 20 mm
- Pour les revêtements en pierre naturelle*, en raison du risque de formation de taches dues à l'humidité, il convient d'attendre le séchage complet de la couche de mastic (au moins 24 heures).

*à 23 °C, 50 % d'humidité relative

Consommation

Épaisseur de couche	en combinaison avec MB-Chape légère (MB-LES)	en tant que mastic
1 mm	3,57 kg/m ²	1,50 kg/m ²
7 mm	25,00 kg/m ²	10,50 kg/m ²
15 mm	53,55 kg/m ²	22,50 kg/m ²

Remarques importantes

- Le produit se conserve au moins 9 mois dans son emballage d'origine, au sec. Fermer hermétiquement les emballages entamés et consommer rapidement le contenu.
- Meilleure mise en œuvre à 15 – 25 °C et une humidité relative de l'air inférieure à 75 %. Les températures basses, l'humidité élevée et les épaisseurs de couche importantes retardent le durcissement, le séchage et la maturité de pose, tandis que les températures élevées les accélèrent. En été, stocker au frais et utiliser de l'eau froide.
- La température minimale de la pièce ou de la mise en œuvre doit être de 10 °C.
- En cas d'épaisseur de couche supérieure à 5 mm sur des supports sensibles à l'humidité ou instables (par ex. sur des chapes à base de sulfate de calcium ou sur d'anciens restes de colle) ou sur des supports bitumineux, demander conseil en matière de technique d'application.
- Ne convient pas pour une utilisation dans des zones immergées ou mouillées en permanence. Dans ces cas, utiliser la MB-Chape mince Pro (MB-DEP), demander des conseils techniques d'application.
- Appliquer des bandes périphériques FLS sur les éléments de construction ascendants et empêcher la masse de pénétrer dans les joints de raccordement. Les joints de dilatation et de mouvement du support doivent être repris.
- En cas d'application multicouche, après un temps de séchage approprié, appliquer une couche d'apprêt FLS sur la surface et, après séchage, appliquer l'enduit suivant. L'épaisseur de la couche suivante ne doit pas dépasser celle de la première.

- L'humidité venant du support doit être évitée de manière appropriée (fond de barrage).
- Protéger les surfaces fraîchement posées des courants d'air, du soleil, de la chaleur et de l'humidité. Les couches de lissage à base de ciment ont tendance à se fissurer sur les supports mous ou collants. Ces couches molles ou collantes doivent donc être éliminées dans la mesure du possible avant l'application de l'enduit.
- Une trop longue exposition de telles couches de mastic favorise aussi l'apparition de telles fissures et doit donc être évitée.
- La MB-Chape mince (MB-DES) peut être mélangée et pompée avec des pompes à vis à malaxage continu.
- Neben allen einschlägigen Normen, Richtlinien und Merkblättern sind zur besonderen Beachtung empfohlen:
 - DIN 18 352 « Fliesen- und Plattenarbeiten »
 - DIN 13 332 « Naturwerksteinarbeiten »
 - DIN 13 333 « Betonwerksteinarbeiten »
 - DIN 18 353 « Estricharbeiten »
 - DIN 18 195 « Bauwerksabdichtungen »
 - DIN 18 202 « Allgemeine Toleranzen im Hochbau »
- Fiches techniques du ZDB :
 - « Beläge auf Zementestrich – beheizt »
 - « Beläge auf Zementestrich – unbeheizt »
 - « Außenbeläge »
 - « Hinweise für die Ausführung von Verbundabdichtungen mit Bekleidungen aus Fliesen und Platten für den Innen- und Außenbereich »
- Fiche technique du BEB : « Beurteilen und Vorbereiten von Untergründen »
- Fiche technique du BVF : « Schnittstellenkoordination bei beheizten Fußbodenkonstruktionen ».

Protection du travail et de l'environnement

Contient du ciment, pauvre en chromate selon le règlement européen 1907/2006 (REACH) - GHS/CLP 1. Le ciment réagit de manière fortement alcaline avec l'humidité, éviter donc tout contact avec la peau et les yeux, le cas échéant, rincer immédiatement à l'eau. En cas d'irritation de la peau ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Porter un masque anti-poussière lors du mélange. A l'état durci et séché, inoffensif du point de vue physiologique et écologique. Les conditions de base pour une qualité optimale de l'air ambiant après les travaux de revêtement de sol sont des conditions de pose conformes aux normes et des supports, des apprêts et des enduits bien secs.

Élimination

Si possible, récupérer les restes de produit et les réutiliser. Ne pas rejeter à l'égout, dans les cours d'eau ou dans le sol. Les emballages en papier vidés de leur contenu et exempts d'écoulement sont recyclables. Collecter les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, les laisser durcir et les éliminer comme déchets de chantier.